

Créée en 1985, France Alzheimer et maladies apparentées est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique sur la maladie. Elle peut compter sur l'expertise et la force de plus de 100 associations départementales engagées au plus près des familles.

NOS MISSIONS :

- Accompagner et soutenir les familles concernées.
- Sensibiliser l'opinion et impliquer les pouvoirs publics.
- Contribuer au progrès de la recherche.
- Former les professionnels de santé.

Salle d'activité au Tertre du Bourg -
Rue du Dr Roux et Calmette
22370 Pléneuf Val André-
Tous les mardis matins de 9h à 12 h
Sur inscription auprès du Secrétariat de
France Alzheimer, ouvert du Mardi au
vendredi

02 96 60 85 42
Le passe sanitaire est obligatoire

Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



et le soutien de :



Allo France Alzheimer :

0 800 972 097 Service & appel
gratuits

Union nationale des associations
France Alzheimer et maladies apparentées
11 rue Tronchet - 75008 Paris
www.francealzheimer.org



Vous aider à toujours profiter de la vie !

HALTE RELAIS

Illustration : Fabien Gilbert - 2021



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Devant la difficulté de certains aidants à se séparer de leur proche malade pour le confier à des professionnels, la halte relais est intéressante. Au sein du même espace, le couple profite d'activités communes et partagées, l'aidant peut aussi prendre un temps pour lui. La halte relais lui permet ainsi de constater que son proche malade peut profiter d'échanges relationnels en dehors de sa présence. Elle offre un cadre serein pour accompagner en douceur le couple vers l'acceptation progressive d'aides extérieures.

Elle est co-animée par une équipe de bénévoles formés et un professionnel.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

- Permettre aux personnes malades et à leurs proches de sortir de chez eux et de rompre l'isolement.
- Faire accepter progressivement la nécessité d'aides extérieures.
- Permettre à l'aidant de prendre conscience que son proche malade peut bénéficier d'activités collectives, sans lui.
- Partager ensemble des temps de convivialité et de loisirs.

À QUI CELA S'ADRESSE ?

La halte relais s'adresse en particulier à des familles qui ont de la difficulté à se séparer de leur proche malade et qui recherchent un espace partagé. Elle accueille conjointement la personne malade et son proche aidant et leur propose, à certains moments, des activités séparées.



**« LA HALTE RELAIS EST UN TRÉSOR
D'ATTENTION, DE COMPRÉHENSION,
D'ÉCOUTE, DE CHALEUR, DE DÉLICATESSE.
J'Y PUISE CONFIANCE ET COURAGE. »**

Hubert V.

L'INFO

EN +

Proposée gratuitement, la halte relais se tient en règle générale [REDACTED] sur une demi-journée.